

## *Un nouveau plan de lutte contre le terrorisme*

Depuis les attaques terroristes qui frappèrent Paris le 7 janvier et le 13 novembre 2015, le gouvernement français a dû repenser très rapidement son plan de lutte contre le terrorisme sur le territoire hexagonal. L'ancien Président de la République, François Hollande, et son Premier Ministre de l'époque, Manuel Valls, ont pris la décision d'émettre un décret leur permettant d'utiliser des fonds en urgence pour combattre le terrorisme sans attendre la publication du prochain budget. Ce décret a rendu possible l'allocation immédiate d'argent public pour des missions de prévention, d'action ou de répression dans le cadre d'opérations anti-terroristes plus réactives et efficaces.

Ce plan prévoit un budget de 397 millions d'euros annuels supplémentaires alloués au divers services et institutions qui participent à l'anti-terrorisme. Ces fonds ont été répartis ainsi : 150 millions pour le Ministère de la Défense, 124 millions pour le Ministère de l'Intérieur, 108 millions pour celui de la Justice, 10 millions pour le Ministère des Affaires Étrangères, et 5 millions pour le Ministère des Finances. Les deux principaux ministères concernés ont également vu leurs effectifs accrus de plus de 1300 postes supplémentaires (respectivement 780 pour la Justice, dont 400 dans les prisons, et 538 pour l'Intérieur).

Les principaux efforts sont faits dans les domaines des Services Secrets, sous la forme de la surveillance des individus soupçonnés d'activités terroristes, de la communication entre les autorités françaises et étrangères, mais aussi de la réorganisation et surveillance des prisons, qui sont des lieux privilégiés de la radicalisation extrémiste. Par exemple, des quartiers de haute sécurité sont créés dans les prisons pour les criminels radicalisés afin que leurs idées ne se propagent pas aux autres détenus. En parallèle, il a été décidé un renforcement de la présence des policiers, gendarmes et militaires afin de présenter une force de dissuasion et d'intervention plus efficace.